

Cité Galliane  
55 avenue de Cronstadt  
BP 279  
40005 MONT DE MARSAN CEDEX  
Tél 05 58 85 44 15 – 05 58 85 44 82  
accueil@irrigadour.fr

Mairie de Gerde  
16 rue de la République  
65200 Gerde

Mont de Marsan, le 11 juillet 2017

Dossier suivi par :  
Alban SENEGAS  
05.58.85.44.82

Objet :  
Diagnostic des usages  
des canaux

Madame, Monsieur le Maire,

Le bassin versant de l'Adour Amont est caractérisé par le SDAGE Adour-Garonne comme étant en déséquilibre important.

L'organisme unique Irrigadour, émanation des Chambres d'Agricultures et de l'Institution Adour souhaite s'investir de plus en plus en déployant des innovations et du conseil technique d'économies d'eau, mais également en incitant les irrigants à limiter les prélèvements en période d'étiage.

Dans le cadre d'un appel à projet lancé par l'Agence de l'eau Adour-Garonne fin 2016 concernant les économies d'eau en agriculture, Irrigadour a proposé plusieurs actions pour tenter de répondre partiellement à cette problématique.

Ce programme débutera en juillet 2017 et s'étendra jusqu'en décembre 2018. Ce projet, sur le bassin versant Adour Amont comprend des actions qui seront menées par les Chambres d'agriculture du Gers et des Hautes-Pyrénées, l'Institution Adour ainsi que la CACG.

Ce bassin versant est caractérisé par un maillage dense de petits canaux. Or la gestion de ces canaux peut être à l'origine de perturbations dans l'écoulement des rivières ainsi que dans la gestion des réalimentations. Mais surtout sur une gestion qui peut être plus efficace et permettre d'éviter les pertes sur le réseau.

C'est pourquoi, l'une des actions réalisées dans le cadre de l'appel à projet a pour objectif de cartographier l'ensemble des canaux des Hautes Pyrénées et du Gers et d'en identifier les usages. Cela permettra de proposer des actions pour améliorer l'efficacité des ouvrages et, à terme, d'envisager une meilleure gestion des débits dérivés (comme par exemple le transfert de l'irrigation gravitaire vers l'aspersion).

Cette action va commencer dès juillet 2017 par la cartographie des canaux du secteur de L'Echez. Puis, les enquêtes de terrain se poursuivront de la même façon sur le secteur de l'Adour. Ces enquêtes seront menées par des stagiaires et agents des chambres d'agriculture, en concertation avec les acteurs locaux.